



RENTRÉE SCOLAIRE

2023 / 2024

DOSSIER
DE PRESSE

NIÈVRE
le département



SOMMAIRE

Liste des collèges	P4
Implantation des collèges publics	P5
Les chiffres clés	P6
La politique éducative départementale	P7
- tout pour la réussite scolaire	P8
- les moyens humains	P9
- les actions	P10
- les travaux	P12
- le transports des élèves en situation de handicap	P14





ÉDITO



Près de 7 000 adolescents nivernais feront leur rentrée (ou leur entrée) dans les 30 collèges publics du Département. Cette jeunesse et ce maillage d'établissements sont une inestimable richesse dont l'avenir constitue une des priorités du Conseil départemental. Pouvoir étudier près de chez soi, à l'âge délicat de la transition entre école et « cour des grands », ne doit pas être un luxe.

C'est pourquoi nous avons mis un point d'honneur à garder ouverts tous nos collèges. Ce qui a un coût, naturel et assumé, à plus forte raison quand les coûts énergétiques s'emballent ou quand un dégât imprévu vient endommager notre patrimoine, comme nous l'avons vécu ces derniers mois à Imphy et à Cercy-la-Tour. Notre collectivité fait face, pour que les élèves comme les adultes puissent travailler dans de bonnes conditions.

Et pour montrer que ces 30 collèges ne sont pas une charge, mais une force, nous avons lancé le projet Collège de demain, dans le but d'ouvrir les établissements sur leur environnement, naturel et humain, de créer des connexions avec les communes, les associations, les clubs sportifs. Des projets pédagogiques existent, et nous les accompagnons, mais nous sommes persuadés que nous pouvons aller plus loin dans les échanges entre les collèges et le « monde extérieur ». Tout le monde peut y gagner, à commencer par les collégiens. Les initiatives que vous découvrirez dans ces pages, et qui sont issues d'un appel à projets lancé par le Département, sont extrêmement prometteuses.

Cette rentrée s'annonce, une fois de plus, dynamique et joyeuse. Elle verra, dans quelques semaines, se produire les élections pour les nouveaux élus du Conseil départemental jeune et citoyen. Cette instance est un espace de débat, de réflexion et de sensibilisation à la citoyenneté. Nous espérons que les candidats seront nombreux et motivés à faire aussi bien, et même mieux, que leurs prédécesseurs au cours de leurs deux années de mandat.

Bonne rentrée à tous !

Fabien BAZIN

Président du Conseil Départemental

Wilfrid SÉJEAU

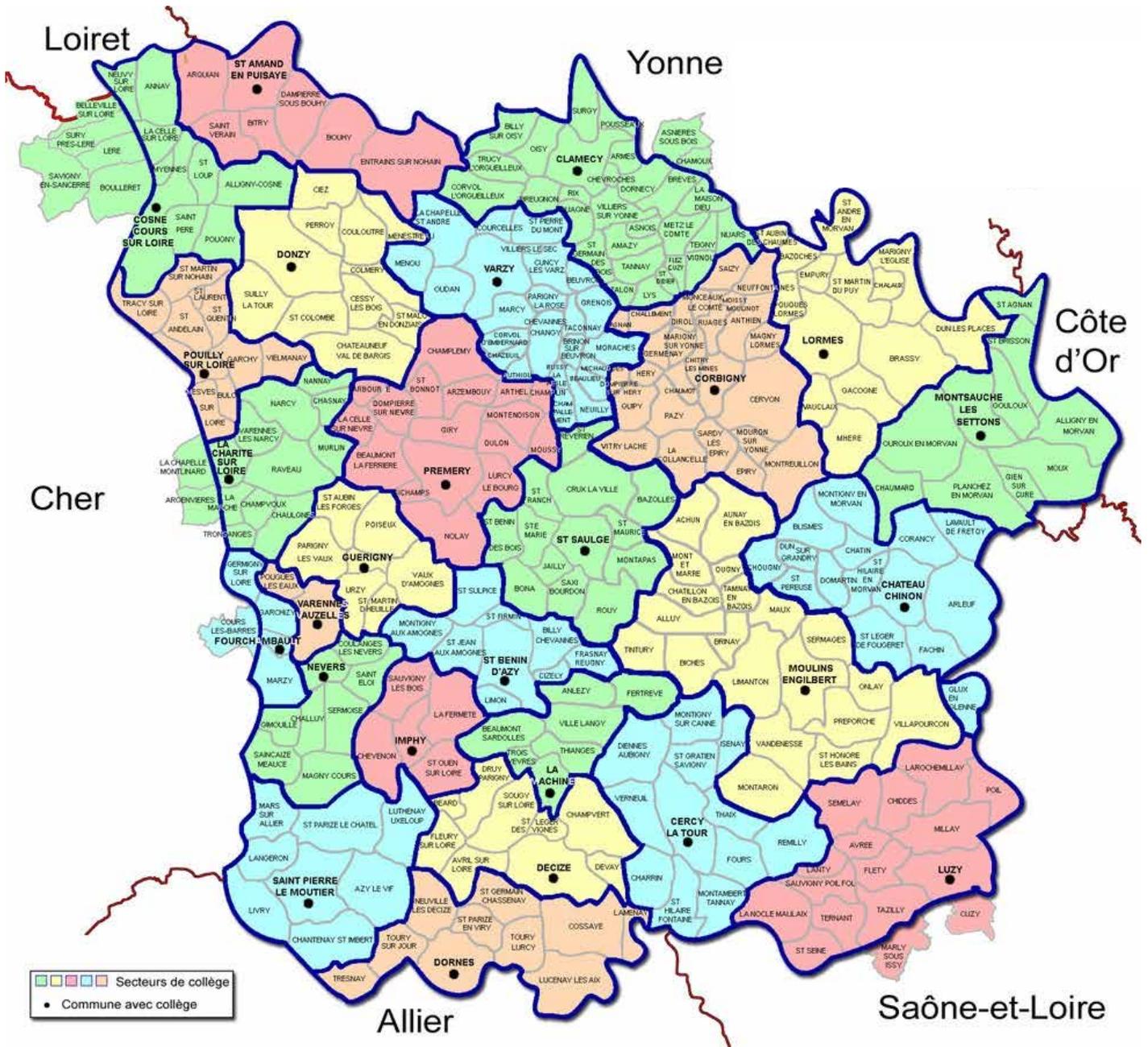
Vice-président en charge des collèges



LISTE DES COLLÈGES PUBLICS

COMMUNE	NOM DU COLLÈGE	ADRESSES
CERCY LA TOUR	Le Champ de la Porte	86 Rue de Châtillon, 58340 Cercy-la-Tour
LA CHARITE S/L	Aumeunier- Michot	2 Rue du Clos, 58400 La Charité-sur-Loire
CHÂTEAU CHINON	Bibracte	2 Rue de Cortona, 58120 Château-Chinon(Ville)
CLAMECY	Giroud de Vilette	Rte d'Armes, 58500 Clamecy
CORBIGNY	Noël Berrier	1 Rue d'Augenay, 58800 Corbigny
COSNE	René Cassin	Rue Léon Blum, 58200 Cosne-Cours-sur-Loire
COSNE	Claude Tillier	6 Av, du 85, 58200 Cosne-Cours-sur-Loire
DECIZE	Maurice Genevoix	51 Rte d'Avril, 58300 Decize
DONZY	Henri Clément	Rue de Lardin, 58220 Donzy
DORNES	Lucien Chaussin	38 Rue de Decize, 58390 Dornes
FOURCHAMBAULT	Paul Langevin	9 Rue Dufaud, 58600 Fourchambault
GUERIGNY	Jean Jaurès	Rue Jean Baptiste Huard, 58130 Guérigny
IMPHY	Louis Aragon	Pl. Elsa Triolet, 58160 Imphy
LORMES	Paul Barreau	3 Rte de Château Chinon, 58140 Lormes
LUZY	Antony Duvivier	3 Rue des Cannes, 58170 Luzy
LA MACHINE	Jean Rostand	8 Rue Maurice Perceau, 58260 La Machine
MONTSAUCHE-les-SETTONS	François Mitterrand des Grands Lacs du Morvan	Rue du 8 Mai 1945, 58230 Montsauche-les-Settons
MOULINS-ENGILBERT	Lacs du Morvan	4 Av. de la Gare, 58290 Moulins-Engilbert
NEVERS	Adam Billaut	55 Rue Claude Parent, 58000 Nevers
NEVERS	Les Courlis	15 Bd Léon Blum, 58000 Nevers
NEVERS	Les Loges	47 Rue Pablo Neruda, 58000 Never
NEVERS	Victor Hugo	5 Ter Bd Victor Hugo, 58000 Nevers
POUILLY S/LOIRE	Les Guilleraults	Les Guilleraults, 58150 Pouilly-sur-Loire
PREMERY	Achille Millien	20 Rte de Cervenon, 58700 Prémery
St AMAND-EN-PUISAYE	Arsène Fié	Rte de Saint-Sauveur, 58310 Saint-Amand-en-Puisaye
St BENIN-D'AZY	Les Amognes	4 Rue des Écoles, 58270 Saint-Benin-d'azy
St PIERRE-LE-MOUTIER	Les Allières	5 Av. Raymond Coutin, 58240 Saint-Pierre-le-Moûtier
St SAULGE	Jean Arnolet	2 Rue Jean Moulin, 58330 Saint-Saulge
VARENNES-VAUZELLES	Henri Wallon	49 Rue Louis Bodin, 58640 Varennes-Vauzelles
VARZY	le Mont du Chatelet	Bd Saint-Saturnin, 58210 Varzy

IMPLANTATION DES COLLÈGES PUBLICS



CHIFFRES CLÉS

**30 %
UN BUDGET
À LA HAUSSE**

EN 2023

5 544 965 €
fonctionnement

3 624 000 €
investissement

Augmentation de 30 % en fonctionnement
en 2023 par rapport à 2022.

EN 2022

4 268 156 €
fonctionnement

3 611 000 €
investissement

NUMÉRIQUE

2 000 - PC*

*pour les
30 collèges

1 200 TABLETTES*

LES CHIFFRES CLÉS DE LA JEUNESSE NIVERNAISE

Atlas départemental de la Nièvre (édition 2021), réalisé par le Conseil départemental

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

266
établissements
scolaires

210
écoles
primaires
(199 publiques
et 11 privées)

34
collèges
(30 publics,
4 privés)

22
lycées
(14 publics, 4 privés)

TAUX DE RÉUSSITE 2023 AU BAC DANS LA NIÈVRE : 86,1 %

Série générale : **90 %**

Série professionnelle : **79,3 %**

POLITIQUE ÉDUCATIVE DÉPARTEMENTALE

quels enjeux ?



Lancé fin 2021 par le Conseil départemental, le dialogue citoyen Imagine la Nièvre ! a conforté, en 2023, le succès rencontré l'an dernier (2 000 personnes mobilisées lors des rencontres publiques en février-mars et de la journée de restitution en juin).

Au centre des préoccupations et des 444 propositions, la jeunesse a été le fil rouge de la « saison 2 », avec cinq réunions organisées successivement à Cosne-sur-Loire, Château-Chinon, Decize, Nevers et Clamecy entre mars et mai 2023.

La politique éducative départementale s'inscrit dans cette démarche citoyenne de mandat. C'est un outil qui doit répondre à l'enjeu suivant :

• RÉUSSIR ET CRÉER DANS LA NIÈVRE AVEC SA JEUNESSE

L'ambition départementale est d'accompagner les jeunes dans leur projet de vie personnelle et professionnelle

LES ENGAGEMENTS DE LA COLLECTIVITÉ :

- Construire le collège de demain ouvert sur l'extérieur et émancipateur : engagement n°8
- Faciliter l'accès des collégiens aux stages en entreprise : engagement n°9
- Sensibiliser les collégiens aux enjeux environnementaux avec la mise en place d'un plan biodiversité dans chaque collège: engagement n°10

Pour la Nièvre, le maintien d'une offre éducative de proximité passe par la capacité des territoires à inventer l'école et le collège de demain. L'enjeu fort autour de la carte scolaire et l'action de notre collectivité dans ce domaine sont guidés par la nécessité de garantir une offre scolaire de qualité, audacieuse, ambitieuse et accessible de façon équitable à tous sur tout le territoire.



TOUT POUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE



Est propriétaire des collèges publics

À ce titre, il en assure la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement.

Organise la restauration scolaire

Il prend en charge la restauration scolaire au collège et fixe le prix du repas.

Recrute et gère les personnels dits « techniques »

Il recrute, rémunère, forme et gère les adjoints techniques territoriaux qui exercent leurs missions dans les collèges

Domaine de compétence	École	Collège	Lycée
Enseignement : définition des programmes	État	État	État
Diplômes : définition et délivrance	-	État	État
Investissement : (construction, reconstruction) et fonctionnement matériel	Commune	Département	Région
Fonctionnement pédagogique : acquisition du matériel pédagogique	Commune	État	État
Gestion des personnels enseignants : recrutement, formation, rémunération, etc.	État	État	État
Gestion des personnels administratifs et de santé : recrutement, formation, rémunération, etc.	État	État	État
Gestion des personnels « techniques » : recrutement, formation, rémunération, etc.	Commune	Département	Région

LES MOYENS HUMAINS

208
agents du
Département

26
chefs
de cuisine

12
seconds
de cuisine

2
magasiniers

31
agents de
maintenance

133
agents
d'entretien

6
agents
d'accueil

2
cuisiniers
conseils
(un pour le secteur
Val de Loire, le second
pour le Nivernais
central-Morvan)

Un réseau solidaire de compétences en maintenance :

organisation des renforts de collège à collège sur des chantiers en régie (travaux de peinture, espaces verts, électricité, plomberie).

La confiance aux entreprises d'insertion :

Réussir (Nevers) pour tous les collèges du département, sauf ceux du haut val de Loire (Saint-Amand-en-Puisaye, Cosne-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire, Donzy et La Charité-sur-Loire), où intervient Trajectoires (Cosne-sur-Loire).

En 2022-2023 :

- 70 contrats de prestation avec Réussir ;
- 25 contrats de prestation avec Trajectoires.

Une politique de remplacement par des vacances :

100 % sur les postes en cuisine, proportion adaptée sur postes entretien).

En 2022-2023 :

- 20 procédures de recrutements sur des postes de titulaires (mutations, départs en retraite, etc.)
- 59 vacataires employés (346 contrats)

Restauration

Pour l'année scolaire
2022-2023,

966 426
repas
servis dans
les collèges

- 691 574 repas servis à 4 951 collégiens (représentant 71,42 % des effectifs), soit 71,56 % de la production ;
- 218 316 repas servis aux élèves du 1^{er} degré en conventionnement avec les communes, soit 22,59 % de la production ;
- 56 536 repas servis aux « commensaux », soit 5,85 % de la production.

Des circuits alimentaires de proximité

Depuis 2012, le Conseil départemental met en œuvre des actions destinées à développer l'approvisionnement local des restaurations collectives des collèges publics. Avec deux axes forts : structurer l'offre pour garantir des volumes suffisants, et accompagner les gestionnaires de restauration collective.

LES ACTIONS

UN FORT SOUTIEN AUX PROJETS PEDAGOGIQUES

Le Département a consacré, sur l'année 2022-2023, 76 266 € aux projets pédagogiques de ses collèges : 34 321 € pour 2022 et 41 945 € pour 2023.

En 2022 :

- 12 collèges pour 16 projets mobilisant au total 1 250 élèves ;
- 6 associations pour 6 projets mobilisant 800 jeunes.

En 2023 :

- 23 collèges pour 27 projets mobilisant 1 850 élèves ;
- 5 associations pour 5 projets mobilisant 500 jeunes.

Le Département propose près de 17 animations entièrement gratuites aux collèges sur une multitude de thèmes : climat, énergie, alimentation, déchets, biodiversité, engagement civique...

En 2022-2023, 900 collégiens ont bénéficié de ce programme.

IMAGINE LA NIEVRE !...ET SA JEUNESSE

Épicentre des préoccupations l'an passé, la jeunesse a été le fil rouge du printemps 2023 d'Imagine la Nièvre !. Cinq réunions publiques « Imagine la jeunesse » ont été programmées entre mi-mars et début mai, pour recueillir les attentes, les réflexions, mais aussi proposer des réponses, des pistes et des solutions in situ, grâce à la présence des partenaires du Département (centres sociaux, chambres consulaires, etc.). Innovation de cette saison 2, les rencontres individuelles concluant chaque réunion publique ont débouché sur des liens forts entre des jeunes aux projets en esquisse et des référents volontaires apportant leur expérience : 60 jeunes sont ainsi accompagnés par la « bande des moins jeunes », tuteurs bienveillants dont le nombre est appelé à croître au cours des prochaines années. « Ce n'est pas un énième dispositif, une énième aide », a assuré Blandine Delaporte, 1ère vice-présidente, lors de la fête de clôture de cette saison 2, le 17 juin à Baye. « On essaie de faire avancer, d'aider. Et on va massifier ce réseau pour aider de plus en plus de jeunes. »

Les saisons 1 et 2 sont à retrouver en détail sur www.imaginelanievre.fr/

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL JEUNE ET CITOYEN

Pour la mandature 2021-2023, 64 jeunes élus et suppléants des classes de 5e et de 4e issus de 26 collèges du Département organisés en 5 territoires (Nevers, Cosne-Cours-Loire, Decize, Château-Chinon, Clamecy) ont siégé pour un mandat de 2 ans.

Lors de la première session plénière, mardi 16 novembre 2021, les jeunes élus ont souhaité porter les thématiques liées à la gestion des déchets, au harcèlement et à la violence, au handicap invisible et visible et à la santé à travers la prévention sur les risques auditifs. Ces thématiques ont été traitées durant les commissions.

Durant ces 2 années de mandature, allant de septembre 2021 à juin 2023, les jeunes élus ont participé au total à 8 commissions et 5 sessions plénières. Une session plénière extraordinaire a été consacrée au Collège de demain ; des ateliers ont suscité et recueilli les idées des jeunes élus pour transformer les établissements et créer des liens avec les territoires alentour.

LE COLLÈGE DE DEMAIN SERA OUVERT ET CRÉATIF

Théâtre de verdure, webradio, festival du livre, etc. : les collèges publics nivernais ne manquent pas d'idées pour s'ouvrir en grand vers l'extérieur et connecter leurs élèves à leur monde – le plus proche comme le plus éloigné. Dans les onze établissements engagés dans l'opération Collège de demain, le dynamisme et l'imagination augurent de beaux lendemains pour les jeunes Nivernais.

Pour accompagner ses 7 000 collégiens, le Conseil départemental a engagé une démarche innovante, le Collège de demain. L'objectif est d'ouvrir le collège sur son territoire en développant les interventions des associations, des structures sportives ou culturelles auprès des élèves, mais aussi en utilisant les locaux pour proposer de nouveaux services aux habitants du territoire. Onze des 30 collèges publics nivernais ont répondu à l'appel à projet expérimental. Le Conseil départemental a voté une enveloppe de 50 000 € pour les accompagner. La répartition se fera en septembre et au dernier trimestre 2023.

LES ONZE PROJETS EN BREF

HENRI-WALLON (Vareennes-Vauzelles)

Élargir l'offre d'équipements sportifs aux habitants et aux associations, partenariat avec le Centre social autour de thèmes de société, développement de projets autour des langues étrangères et de la culture de paix.

JEAN-ROSTAND (La Machine)

Ouverture d'un musée numérique Micro-Folies accessible aux parents et aux habitants, en lien avec le Centre socio-culturel.

LES AMOGNES (Saint-Benin-d'Azy) et JEAN-ARNOLET (Saint-Saulge)

Élaboration d'un festival du livre, dont la première édition est programmée pour mai ou juin 2024.

ARSÈNE-FIÉ (Saint-Amand-en-Puisaye)

Création d'une webradio avec le centre social et la bibliothèque.

HENRI-CLÉMENT (Donzy)

Appel d'air(e) pour les associations donzaises en mal de locaux, notamment dans le domaine culturel, pour susciter des vocations parmi les élèves et relancer la fête de fin d'année.

BIBRACTE (Château-Chinon)

Transformer l'ancien atelier de maçonnerie en deux salles, l'une dédiée à la musique, la seconde au numérique, pour ouvrir le collège aux associations, au centre social, ainsi qu'aux entreprises, par exemple pour des séminaires et des formations.

PAUL-BARREAU (Lormes)

Renforcer les liens entre le collège et le tissu associatif local en proposant des ateliers, des échanges linguistiques, et en mettant à disposition un logement de fonction inoccupé pour des vacataires du centre social ou des résidences d'artistes.

FRANÇOIS-MITERRAND (Montsauche-Les Settons)

Aménager un espace extérieur en pente pour en faire un théâtre végétalisé qui accueillerait des cours, des séances de « lecture plaisir » et des événements culturels organisés par la municipalité.

LUCIEN-CHAUSSIN (Dornes)

Transformation d'un véhicule utilitaire en bibliothèque mobile et aller à la rencontre des partenaires (écoles, EHPAD) pour « proposer des prêts de livres ou d'audios enregistrés par les élèves ».

ANTONY-DUVIVIER (Luzy)

Ouvrir plus largement l'internat, qui accueille des enfants suivis par l'Aide sociale à l'enfance, en proposant une prise en charge globale, y compris pendant les week-ends et les vacances scolaires.

LES LOGES (Nevers)

Apporter de la végétation et de la fraîcheur dans des espaces extérieurs « arides et minéralisés », afin que les élèves se détendent et s'y sentent bien.

LE MAG JEUNES, PAROLE LIBRE ET HISTOIRES FORTES

Lancé par le Conseil départemental, le Mag Jeunes offre aux adolescents et jeunes adultes nivernais un espace rare d'expression libre, où se mêlent témoignages, tranches de vie et avis tranchés sur des enjeux de société – harcèlement, anorexie, handicap, etc. La présentation du numéro 2, en février au Café Charbon, a mis des visages lumineux sur des mots écorchés, et bouleversé le public par la force des témoignages.

À retrouver sur <https://magjeunes.nievre.fr/>

LES TRAVAUX

ADAPTER LES COLLÈGES AUX ENJEUX CLIMATIQUES

Désireux de décarboner son activité, le Département passe toutes ses politiques publiques au filtre de son Plan d'adaptation au changement climatique. Dans les 30 collèges, des projets sont initiés pour répondre à ce défi.

Les 30 collèges publics nivernais n'échappent pas aux effets du changement climatique. Le Département mène chaque année des travaux d'entretien et de réhabilitation afin d'effectuer des économies d'énergies. Un budget conséquent (61 % sur 3,3 millions d'euros d'investissement) est consacré aux réfections d'isolation des toitures, des façades ou encore au remplacement des menuiseries.

Mais face à la flambée du coût de l'énergie, la collectivité doit encore faire mieux. D'autant plus qu'elle est soumise à une contrainte réglementaire, les Programmations pluriannuelles de l'énergie (PPE) lancées par l'État, qui prévoient la maîtrise de l'énergie et la réduction de 40 % des gaz à effet de serre d'ici 2030. Face à cette obligation, elle envisage d'autres alternatives comme la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures et la végétalisation des cours des collèges.



DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LES TOITS DES COLLÈGES

Une étude d'opportunité technique et financière a été confiée au Syndicat intercommunal d'énergies, d'équipement et d'environnement de la Nièvre (SIEEEN) afin de déterminer les toitures des collèges pouvant répondre à cette installation. Sept collèges sont sélectionnés. Maintenant, il reste à déterminer le montage financier.





VÉGÉTALISATION DES COURS

La plupart des cours sont minéralisées et accumulent la chaleur. Afin de réduire ces surfaces imperméabilisées et d'apporter une réponse aux épisodes caniculaires, des îlots de fraîcheur vont être aménagés dans plusieurs collèges du territoire : en priorité, ceux qui nécessitent une réfection de la cours, les plus exposés aux pics de chaleur et ceux où les équipes enseignantes et administratives se sont fortement impliquées dans cet aménagement.



L'INTERNAT D'EXCELLENCE DU COLLÈGE NOËL-BERRIER (CORBIGNY)

Tout juste inauguré en juin dernier, l'internat du collège Noël Berrier de Corbigny, a fait peau neuve et accueillera ses futurs internes à la rentrée. Labellisé « Internat d'excellence », il garantira aux élèves les conditions propices à la réussite.

Grâce aux financements du Département et de l'État, à hauteur de 350 000 euros chacun, l'internat a bénéficié d'une rénovation complète. Le territoire se dote d'un outil essentiel pour favoriser l'égalité des chances en milieu rural. Fruit d'un long travail et d'une démarche collaborative collective entre les différentes institutions, l'équipe éducative et la proximité de structures culturelles, l'« Internat d'excellence » garantira un parcours d'éducation artistique et un accompagnement pédagogique personnalisé. Un atout qui s'appuie sur le savoir-faire des nombreuses structures culturelles et artistiques du département, des partenaires qui décident ensemble de prendre leur responsabilité en choisissant de construire l'école autrement. Salué par Fabien Bazin, présent lors de l'inauguration, ce nouvel internat est « une force pour l'éducation, un projet qui vient compléter le dispositif « collège de demain » et qui permet de se projeter ensemble en prenant nos responsabilités de rendre le territoire encore plus accessible aux jeunes. »



EN SAVOIR PLUS : L'« Internat d'excellence » s'inscrit dans la revitalisation de l'internat que mène le gouvernement. Il s'appuie sur une dynamique de projet éducatif et pédagogique construit avec les collectivités territoriales et les partenaires de l'Éducation nationale. Tout en proposant un cadre d'accueil propice au travail et à la concentration, un accompagnement pédagogique renforcé, des activités culturelles et sportives enrichies et un accès facilité pour l'ensemble des familles.



LE TRANSPORT DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

La loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 a confié aux Régions l'organisation des transports de voyageurs à compter du 1er janvier 2017, et celle des transports scolaires depuis le 1er septembre 2017.

Seule la compétence du transport scolaire des élèves en situation de handicap est conservée au niveau départemental, conformément au Code des transports.

DANS LA NIÈVRE, AU 23 AOÛT 2022, 230 INSCRIPTIONS

96

écoliers

102

collégiens

33

lycéens

2

étudiants



Le tarif des allocations individuelles de transport est fixé à 0,30 €/km, pour indemniser les familles qui transportent par leurs propres moyens leurs enfants en situation de handicap.

UN BUDGET DE 1 012 000 € (le coût direct correspondant aux collégiens est évalué à 435 000€)

- l'ensemble des prestataires assurant le transport des élèves par véhicule léger dans le cadre de marchés publics ;
- les abonnements (Tanéo, SNCF)
- les aides individuelles aux familles,
- l'entreprise chargée du contrôle des circuits,
- l'adhésion à une plateforme de compétences en expertise « métier », afin de participer à des groupes de travail et de bénéficier de formations ciblées (l'association AGIR pour une cotisation annuelle de 2 000 € HT).

Pour les familles, la participation annuelle au transport adapté s'élevait à 72 € par enfant sur l'année scolaire 2021-2022 ; elle est inchangée depuis le vote du nouveau règlement du transport adapté en juin 2019.



QUI PEUT BÉNÉFICIER DE LA PRISE EN CHARGE ?

Les élèves âgés de 3 à 28 ans en situation de handicap respectant les conditions suivantes :

- être domicilié dans la Nièvre (les lieux de résidence doivent être juridiquement établis) ;
- être dans l'incapacité d'emprunter les transports en commun du fait de la gravité de leur handicap médicalement établie par un médecin référent de la Maison départementale des personnes handicapés (MDPH) ;
- fréquenter un établissement d'enseignement général, agricole, professionnel ou supérieur, public ou privé placé sous contrat avec l'Etat.



LES COLLÈGES DÉSSERVIS

Bibracte (Château-Chinon)
Ensemble scolaire Saint-Léonard (Corbigny)
Claude-Tillier (Cosne-sur-Loire)
Maurice-Genevoix (Decize)
Paul-Langevin (Fourchambault)
Jean-Jaurès (Guérigny)
Louis-Aragon (Imphy)
Aumenier-Michot (La Charité-sur-Loire)
Adam-Billaut (Nevers)
Fénelon (Nevers)
Les Courlis (Nevers)
Les Loges (Nevers)
Victor-Hugo (Nevers)
Henri-Wallon (Varenes-Vauzelles)
Le Mont-Châtelet (Varzy).

91 circuits organisés pour l'année 2022-2023
(88 en 2021-2022)



n IÈVRE
le département

contact :

Stéphane BÉNÉDIT / Directeur de cabinet

06 87 01 00 17

Hôtel du Département

58039 NEVERS CEDEX